



UNIVERSITÉ
PANTHÉON-ASSAS
- PARIS II -

TAXE D'APPRENTISSAGE 2015

Date limite le 28 février 2015

Nos formations peuvent percevoir le hors quota catégorie B (niveaux I et II)

Entreprise

Responsable

Fonctions

Adresse

.....

.....

Téléphone

Email

**Pour l'attribution de notre taxe d'apprentissage
sur l'exercice 2014, nous envisageons :**

l'attribution **totale** de notre taxe d'apprentissage pour le diplôme :

**MASTER 2 INGENIERIE STATISTIQUE ET FINANCIERE de l'université Panthéon-Assas Paris II
Code UAI : 0751718k**

l'attribution **partielle** de notre taxe d'apprentissage pour le diplôme :

**MASTER 2 INGENIERIE STATISTIQUE ET FINANCIERE de l'université Panthéon-Assas Paris II
Code UAI : 0751718k**

Pour un montant prévu de

Notre Organisme Collecteur pour la Taxe d'Apprentissage (OCTA) est :

.....

N'oubliez pas d'inscrire sur votre bordereau de déclaration à l'OCTA :

Université Panthéon-Assas, 12 place du Panthéon - 75231 Paris Cedex 5

Merci de retourner ce formulaire à :

Mme Shoker Soumicha

Responsable Administrative du Master 2 ISF

92 rue d'Assas

75006 Paris

mail : soumicha.shoker@u-paris2.fr

fax : 01 44 41 59 62 tél : 01 44 41 57 87